

## Portrait syndical

Nous vous présentons, à chaque édition, un membre du syndicat, plongeons aujourd'hui dans le quotidien de Olivier secrétaire à la communication du syndicat. Découvrons son parcours, son quotidien et ses convictions.

**Il aime : passer du temps au jardin, au verger et en forêt.**

**61 ans, 2 enfants.**



### Qui es tu ?

Je suis né et j'ai grandi à Toulouse. J'ai fréquenté le lycée Berthelot et les terrains de foot. Je suis entré à la ville avec le BAFA comme animateur de centre de loisirs, puis directeur de structures. En passant plusieurs diplômes de catégorie B puis le concours de catégorie A en 2000, j'ai travaillé à la direction de l'éducation en créant le service périscolaire et les CLAE. Mon refus de continuer la création de CLAE sans coordinateur supplémentaire a contribué à ma première mise au placard...

### Pourquoi la CGT ?

Mon père était secrétaire CGT de la Cartoucherie. Il était le seul cadre à manger avec les ouvriers car les cantines étaient séparées. Ma mère, assistante sociale était secrétaire CGT à la CAF.

Lors du premier conflit avec la ville de Toulouse pour obtenir une augmentation de salaire (on

travaillait 16 heures par jour dans l'animation), je me suis naturellement tourné vers la CGT. Grâce à cette action deux équipes d'animateurs ont été créés dans toutes les structures de classe de découverte. On était alors en régie directe.

### Ton quotidien militant ?

Mon quotidien est très varié. On forme d'abord une super équipe. En charge de la COM du syndicat, mon plus grand plaisir est d'amener l'info et la réflexion auprès des agents dans les services. Nous sommes généralement toujours bien reçus.

Ces informations partagées avec les agents me permettent de nourrir la Formation Spécialisée pour la Sécurité et la Santé au Travail ainsi qu'au Comité Social Territorial. N'hésitez pas à vous rendre sur notre page syndicale CGT TM sur Sésame et sur notre site (tapez CGT TM sur google) pour l'accès à nos compte-rendus.

## Agenda formations CGT –TM :

27 Novembre : CST

3 Décembre : Assemblée Générale du syndicat CGT TM

30 Janvier 2025 : Formation film/débat « Les jours heureux » (s'inscrire avant le 23 décembre)

## LA CGT RECHERCHE DESSINATEURS POUR ILLUSTRER SON JOURNAL

Amis graphistes amateurs ou pro, la CGT recherche des « Décalqués de la mine » pour illustrer ses différents articles.

Vous avez un coup de crayon, de l'humour à partager, n'hésitez pas à nous **contacter** au **05 61 22 30 19**.

## Egalité Femmes-Hommes : y a encore du boulot... !

Mixité des postes, enquêtes administratives, charte des temps... sur ces questions, qui n'ont pas l'air de la passionner, l'Administration joue la brouillonne, en mélangeant tous les sujets, et les bilans et les projets. Pour nous, par contre, c'est très clair : nous voulons une égalité de promotion, un meilleur équilibre des recrutements, notamment celui des ingénieurs, et un meilleur accompagnement des reclassements, notamment des agentes des écoles. Un bon point cependant : la formation contre le sexisme, débutée le mois dernier, permet de s'attaquer aux toiles d'araignée encore présentes dans pas mal de têtes, en mixant les publics et en libérant - un peu - la parole. Mais à entendre ce qui s'y dit, y a encore bien du boulot ! Et 2h30 de formation ne remplaceront jamais une véritable politique d'égalité de l'Administration ! Donnez les moyens humains à cette entité pour dépasser les belles idées...



**Radio Mon Païs : le journal de l'actualité sociale et syndicale sur 90.1 Fm**



# Le Grain de Sel

Le Journal CGT Toulouse Métropole

## Territoire Centre : Victoire pour les gardiens de cimetières !

Dès 2010, des agents des pompes funèbres se sont rapprochés de la CGT afin d'obtenir la NBI accueil, car ils estimaient (à juste titre), rentrer dans les critères. La CGT les a accompagné dans de nombreux recours gracieux.

Après 4 refus au fil des années, la collectivité vient ENFIN de leur accorder, suite à Proxima puis à une mise en conformité des NBI avec la loi au sein de la collectivité.

Lors de ces réunions, la CGT a été le seul syndicat à défendre la NBI pour les gardiens de cimetières. Ils toucheront 49,20 euros (brut) tous les mois, et qui comptent pour la retraite en plus ! Avec un rétroactif à partir du 1er Janvier 2024 qui sera payé en novembre ou en décembre 2024.

### Sommaire

#### Page 1 :

- NBI
- EML
- DPPD
- Cimetière TC

#### Page 2 :

- Lettre aux non syndiqués
- Remise à plat NBI

#### Page 3 :

- Proxima
- Reflexion DTN

#### Page 4 :

- Portrait
- Formation
- Egalité femmes hommes

#### Site internet :

Taper CGT TM

#### Facebook :

CGT Toulouse -Métropole



### CGT

Toulouse Métropole

20 rue de Pobélique

31500 Toulouse

05 61 22 30 19

toulousemetropolecgt@gmail.com

## Entretien Ménager des Locaux : l'hémorragie continue !

Le flux vers le privé se poursuit : ce sera au tour du Conservatoire d'être nettoyé par le privé d'ici la fin de l'année ! Vu comment cela se passe dans les bâtiments que Dérichbourg a déjà en charge, on souhaite bien de la patience et de la sollicitude aux collègues du Conservatoire !

Espérons qu'ils n'auront pas à supporter les dysfonctionnements d'une organisation pensée pour le maximum de profits comme l'était Onet, appartenant à la famille richissime des Coquet-Reinier, avec ses profits assurés par des travailleurs surexploités, sous-payés et précaires bien sûr.

**Nous refusons toujours la privatisation de l'entretien des bâtiments et souhaitons l'intégration des travailleurs à la collectivité ! Ces effectifs ne doivent pas disparaître !**

## DPPD vers une deuxième victoire pour la CGT

Après l'extension de la Prime d'Intéressement Collective de Service (PICS) à l'ensemble des agents du service collecte de la DPPD pour 2025 sur proposition de la CGT, nous avons rapidement obtenu une deuxième victoire.

La direction de la DPPD a répondu favorablement à notre courrier du 14 août, demandant que les agents qui lavent les bennes des camions puissent bénéficier des 11 jours de sujétion.

La proposition est passée au CST du 07 novembre.

**Pour les dix agents concernés la CGT a obtenu en un an qu'ils touchent une prime annuelle allant jusqu'à 450 euros et qu'ils bénéficient de 11 jours de congés supplémentaires (suite au vote pour de la CGT en CST).**

## Nouvelle victoire de la CGT au cimetière Terres Cabade

Suite au CST du 7 novembre, la CGT, après une bataille de deux années, a obtenu la commande d'un camion à ridelles pour les agents en charge de l'entretien du site.

La CGT avait déjà obtenu également le renouvellement de l'outillage des agents, qui étaient obligés d'amener les outils de la maison pour effectuer leur travail.

**La CGT a été écoutée par l'administration et les élus, ce qui note un rapprochement avec cette collectivité sur certains dossiers et notre capacité à travailler ensemble.**

Après l'équipement des ordinateurs dans les réfectoires des différents sites, la CGT finalise un cycle d'avancées pour cette direction et ses agents, passés trop souvent après les autres.

## Lettre aux non syndiqués !

Ne pas se syndiquer n'est pas un acte anodin.

C'est peut-être éviter la rencontre d'un environnement qu'on ne maîtrise pas, la méfiance de des gens qui ne pensent pas comme moi, des agents peut-être trop intégristes ou trop extrémistes ou trop politisés, peut-être trop fermés ou trop ouverts et se perdre dans des palabres, perdre son autonomie, et in fine sa liberté de pensée.

C'est peut-être se satisfaire de soi-même en ayant une assurance personnelle forte. C'est penser que l'on n'a pas besoin des autres pour aborder son évolution professionnelle, et que nos expériences passées positives nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité.

C'est peut-être penser que cet univers n'est pas pour nous. Le mouvement collectif CGT est comme une nouvelle famille alors que nous avons déjà notre famille, nos propres amis, nos propres ennemis et que nous n'avons pas besoin de s'en rajouter d'autres.

C'est peut-être prendre le risque de compromettre sa vie professionnelle, ses relations avec son N+1 ou son N+2 et après tous ces mois et années de fidélité, d'abnégation, se syndiquer pourrait tout gâcher sans pouvoir tout réparer et être condamné à errer dans les locaux de la collectivité sans avoir le moindre espoir d'un avenir meilleur.

C'est peut-être éviter de perdre du temps. Nous vivons déjà une vie folle pour accorder notre vie familiale, notre vie associative ou sportive, notre vie

professionnelle à rallonge. Mais comment consacrer un autre temps alors que la journée n'a que 24 heures et qu'on en fait bien assez comme ça.

C'est peut-être simplement éviter de se confronter à une multitude de courants de pensée, différents les uns des autres alors que nous sommes submergé-e-s d'informations où les égos les plus dimensionnés prennent le dessus sur le sens collectif, et mettent de côté le simple bon sens qui font de nous des gens simples.

C'est peut-être remettre à plus tard ce qui nous tente car ce n'est le moment. Ou peut-être que le moment de se lancer nous oblige à nous poser des questions comme: quel effort vais-je devoir fournir ? Combien d'argent vais-je devoir donner ? Combien de temps vais-je devoir cotiser ? Comment résilier une cotisation ?

Toutes ces interrogations, toutes légitimes, n'ont qu'une seule réponse : « Ne pas vous syndiquer vous fait passer à côté de l'aventure ». Travailler, c'est faire juste son travail et ... pour avoir franchi le pas de la syndicalisation, nous vous disons : c'est carrément trop juste.

**« Nous n'avons pas peur de mourir, nous avons peur de vivre... » (Arnaud Desjardins)**

**Comme disait Einstein, « la troisième guerre mondiale n'aura pas lieu par ceux qui veulent la déclencher mais par ceux qui les auront laissé faire. »**

**Alors, on se bouge? 05 61 22 30 19**

## Remise à plat des NBI : des gagnant et de trop nombreux perdants

La collectivité a donc décidé suite à Proxima, de revoir entièrement l'attribution des NBI pour se remettre dans les clous.

En effet de nombreux agents qui devaient en bénéficier ne touchaient aucune NBI (accueil, encadrement, quartier prioritaire etc...).

A contrario, certains agents continuaient à la percevoir alors qu'ils ne remplissaient plus les critères.

Si nous pouvons comprendre que la collectivité revienne dessus, nous aurions aimé plus de pédagogie et de discernement : enlever la NBI à des agents à 6 mois de la retraite (et donc baisser le montant de celle-ci), on a connu mieux...

Pour plus d'information sur les NBI, rdv sur notre site, Toulouse Métropole CGT (voir QR code).



## CRÉER DES ESPACES DE RÉGULATION

- Anticiper la création des réseaux métier, par la mise en place d'une organisation paramétrée et dotée pour la période transitoire afin de réduire les écarts déjà constatés
- Construire les futurs réseaux métier à partir d'unités de base « Réunion de service » dès le 2 janvier 2024
- Mise en place d'un retour d'expérience à partir d'octobre 2024 pour un rendu à l'anniversaire de la nouvelle organisation

## ENGAGER UNE RÉPARATION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

- Communiquer dès maintenant publiquement à destination des agents fragilisés par la mobilité interne. Il est important que cette situation ne les renvoie pas à un échec personnel mais bien à la procédure collective du projet.
- Mettre en place une GPEC

## RÉAGENCER LE SCHEMA DE PRÉVENTION DES RISQUES

- Créer un réseau de prévention efficace, sous la forme d'un réseau métier
- Harmoniser les éléments de prévention (DUER, schéma de prévention), y compris les méthodes de recueil des données chiffrées pour produire des indicateurs stables aptes à identifier les risques au sein de chaque service
- Renforcer le droit d'expression des agents et intégrer ce droit à l'éco-système du CST

## FAIRE LE BILAN DE LA MOBILITÉ

- Produire un document « Bilan de la mobilité au sein de la collectivité depuis septembre 2021 » à destination du CST (ETP réellement déconcentrés/ ETP projetés, entrée et sortie du personnel, l'effort de formation)

## Où en est-on de PROXIMA ?

À écouter l'administration, Proxima est dernière nous. Nous sommes désormais dans une « réorganisation adaptative » Les élus du personnel F3SCT tous syndicats confondus ont demandé unanimement la présence du cabinet MIDI CITES pour la mise en place du suivi de leurs orientations :

A ce jour, aucune réunion depuis le début de l'année 2024 n'a été organisée avec la commission spécialisée F3SCT, soit depuis 9 mois. Bel exemple d'absence de travail collectif.

Notre commission a sollicité de nombreuses fois la

DGRH demandant un travail en commun avec l'organisme indépendant Midi-Cités pour s'appuyer sur leur compétence et sur les pistes d'action citées plus haut par cet organisme.

Il va sans dire que la résolution « engager une réparation individuelle et collective » n'a pas été du tout retenue par notre collectivité, renvoyant la remise en question des initiateurs du projet au siècle prochain et à la responsabilité à l'agent, comme si la politique DGRH ne pouvait pas avoir des trous dans la raquette.

## Création d'un groupe de réflexion / proposition à la DTN

Une réunion d'informations syndicales CGT s'est tenue le 25/06/2024 en présence de représentants du syndicat et d'agents de la Direction de la Transition Numérique (DTN).

Au cours de cette réunion, des échanges ont eu lieu sur la thématique de la dégradation du travail au sein de la DTN depuis quelques mois.

Plusieurs éléments et constats ont été évoqués.

D'un point de vue ressources humaines, beaucoup de départs (mobilité, démission, arrêt maladie...), d'isolement et de la brutalité managériale, voire du cynisme. Les fiches de postes ne sont toujours pas définies correctement et les missions supplémentaires ont été rajoutées sans actions identifiées.

D'un point de vue travail proprement dit, nous avons affaire à de la déconstruction et toujours pas de construction.

Le départ de certains agents et la suppression de certaines missions ont entraîné la situation actuelle

c'est à dire une perte de procédures et de méthodes. Des propositions peuvent être faites mais nécessitent la mise en place d'un groupe d'agents.

Pour rappel, la mise en place d'un groupe de travail lors de la précédente réorganisation n'avait pas eu les résultats attendus.

Les représentants du syndicat ont rappelé que chaque agent avait droit à 1 heure d'information syndicale par mois.

Parmi les propositions évoquées, par exemple, - Proposer un semestre (ou année ?) blanc afin de se libérer du temps et établir ainsi une vraie stratégie réaliste

- Reconstruire les liens entre les différents agents
- Partager les mêmes processus et méthodes